

PROTOCOLE SANITAIRE

| | |
|--|--|
| Association / Service : | Activité : NPS natation |
| Référent COVID (nom et coordonnées) | Carla Piedade - 0675052429 |
| Texte et date de référence (ministère et/ou Fédération) | Guide recommandation rentrée septembre 2020 FFN - 02/09/20 |
| Date de validation de la Ville: | |

Date de création du protocole et nom du responsable : 13/09/2020 – Alexandra Perrin, présidente de l’association NPS natation

Date d’information des agents, adhérents et nom du responsable : 14/09/2020- Alexandra Perrin

Liste et descriptif des locaux et structures mis à disposition de l’association :

Piscine municipale – 2 bis chemin Tortu, 93360 Neuilly Plaisance

- Un bassin de 25mX10m soit une superficie de 250 mètres carrés
- Des sanitaires, des lavabos, des douches collectives (hommes et femmes séparés)
- Quatre vestiaires avec casiers individuels pour deux d’entre eux

Pour rappel :

- **l’accès aux vestiaires pour les enfants de 6 à 10 ans sera limité aux vestiaires collectifs.**
- **L’accès aux sanitaires doit être limité au strict nécessaire.**
- **Le public et les accompagnateurs ne sont autorisés qu’en extérieur, seuls les pratiquants pénètrent dans l’enceinte de la piscine en portant le masque jusqu’à l’entrée dans l’eau.**

Effectifs, gestion des flux et prise en charge des groupes (à préciser par structure) :

- Nombre de personnes maximum autorisées par créneau/ou séance dans le local ou terrain : 40 personnes sur chaque créneau mais 15 seulement le mardi de 18h à 18h45, le mercredi de 17h15 à 18h00 et le vendredi de 17h30 à 19h30, en raison du partage avec le public.
- Gestion des flux :
 - o Personne référente pour la prise en charge des groupes au lieu d’accueil et de sortie : Les deux entraîneurs à l’entrée des adhérents du premier créneau de chaque jour puis les membres du bureau ensuite (Alexandra Perrin, Martine Monny, Orlane Fauré, Carla Piedade, Nathalie Micheli, Laurent Micheli, Nicolas Renard).
 - o Lieu d’accueil et / ou gestion des arrivées des adhérents : à l’entrée de la piscine dans le hall
 - o Lieu de sortie : Par le hall

- o Proposition des modalités d'accès : Entrée avec le masque (à conserver jusqu'à l'entrée dans l'eau), retirer ses chaussures avant l'entrée dans le vestiaire en les mettant dans son sac, désinfection des mains avant l'entrée dans le vestiaire, déshabillage puis douche savonneuse obligatoire avant l'accès au bassin. Sens de circulation autour du bassin à respecter (voir plan)
- o Proposition de coordination avec les autres associations utilisatrices de la structure : RAS
- o Schéma d'accès et de circulation : **Voir le plan**
- o Mise en place d'un registre d'état de présence, registre de présence tenu par les entraîneurs pour chaque créneau.

Application des règles sanitaires durant le déroulement de la séance (à préciser selon l'activité et différencier les entraînements des compétitions officielles) :

- Le masque est obligatoire pour les pratiquants depuis l'entrée jusqu'à la sortie de la piscine en tout endroit, exception faite de la séance dans l'eau. **Une personne non masquée ne pourra pas pénétrer dans l'enceinte de la piscine.** Les entraîneurs portent leur masque en permanence.
- Désinfection des mains (avec gel hydroalcoolique fourni par l'association) à l'entrée des vestiaires, douche obligatoire avant la séance.
- Information sur les modalités mises en place pour le respect des mesures barrières durant la pratique du sport en cohérence avec les protocoles des fédérations : Quatre mètres carrés par pratiquant de l'activité aquagym et un mètre de distance entre nageurs pour les pratiquants de la natation.
- Le matériel personnel (pull, planche, palmes et plaquettes) de l'adhérent devra être désinfecté dans le pédiluve avant l'accès au bassin. Pour les autres pull, planches et frites seront à disposition des adhérents à leurs emplacements respectifs et devront être désinfectés par leur soin en l'immergeant dans un bac d'eau chlorée prévu à cet effet avant d'être remis en place.
- Les sacs contenant vêtements et chaussures seront laissés dans les casiers individuels ou dans le vestiaire collectif.

Désinfection des locaux :

- Désinfection assurée par le personnel de la ville.
- Aération supplémentaire et/ou nécessaire au bout de trois heures assurée par l'ouverture des portes par les entraîneurs.

Pour rappel, la Ville mettra à disposition des associations le matériel pour effectuer la désinfection. L'association devra fournir le produit désinfectant et le gel hydro alcoolique.

Matériel partagé :

- Liste du matériel partagé : Pull, planches et frites.
- Responsable de l'installation du matériel et de la désinfection : Mise en place des bacs contenant le matériel par les entraîneurs et désinfection par les pratiquants après utilisation
- Condition d'utilisation et de désinfection (avant et après) : Prise du matériel désinfecté puis rangement après désinfection dans le bac.

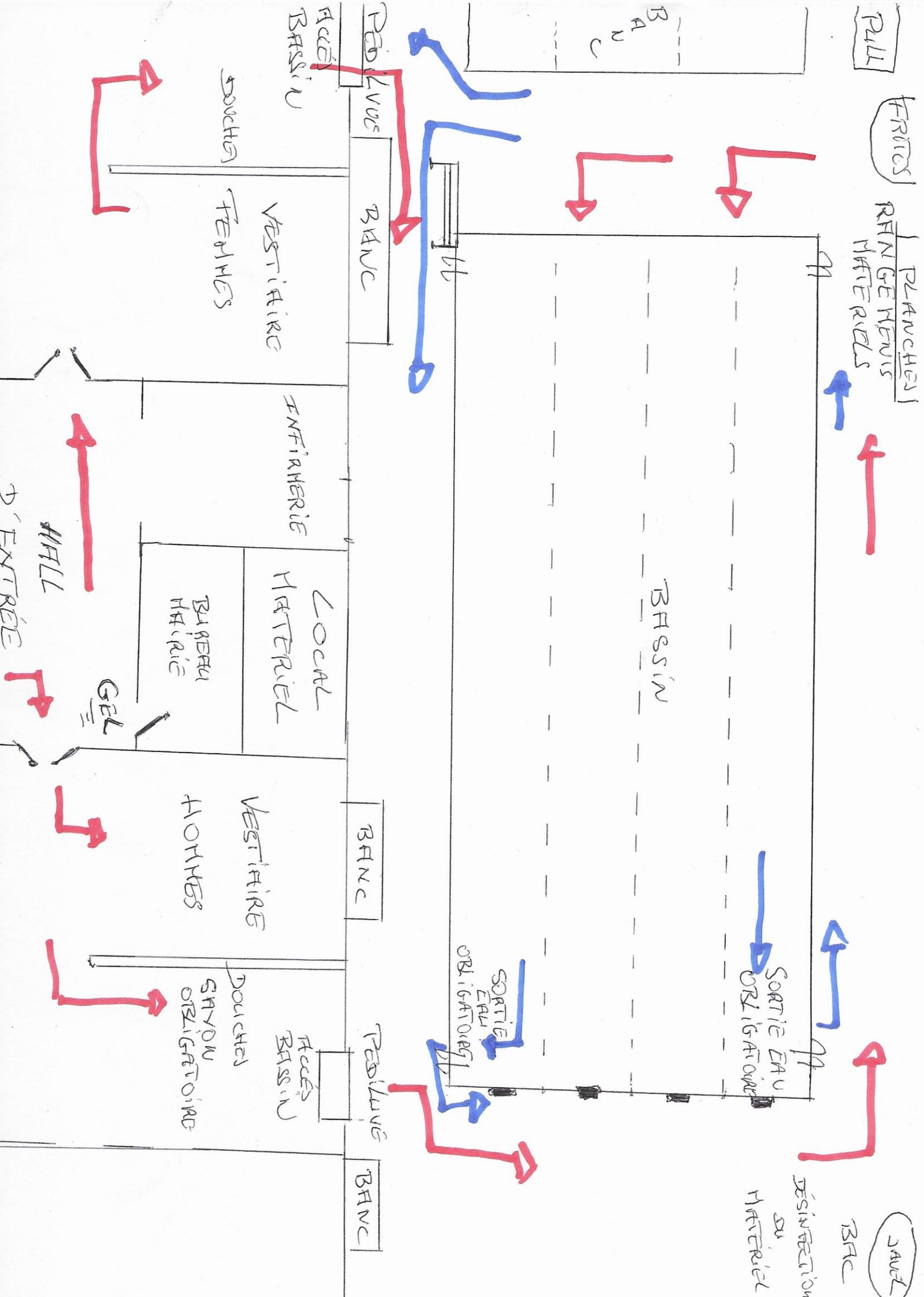
Rappel consignes médicales :

- Ne pas venir aux cours ou entraînement en cas de symptôme évocateur de la Covid (fatigue anormale, fièvre supérieure à 38°, toux, symptômes grippaux...).
- En cas de développement de symptômes en cours de séance, la personne doit être isolée du groupe et mettre un masque. S'il s'agit d'un mineur, les parents seront appelés à venir récupérer leur enfant. S'il s'agit d'un adulte, il est impératif de vérifier que la personne est apte à rentrer chez elle ou prévenir un proche pour qu'il puisse venir le chercher.
- Obtenir un certificat autorisant la reprise sportive
- En cas de cas confirmé, tenir au courant les autorités sanitaires et prévenir la Mairie.

Spécificités :

Respect du sens de circulation autour du bassin.

Afin d'éviter un encombrement et une proximité trop importante, la douche en fin de séance est à proscrire.



PULL

FRITES

RANGEMENTS
MATERIELS

JAVEL

BAC

DESINFECTION
DU
MATERIEL

BANC

BASSIN

SORTIE EN
OBLIQUE

SORTIE EN
OBLIQUE

PASSAGE

BANC

BANC

PASSAGE

BANC

ACCES
BASSIN

ACCES
BASSIN

DOUCHES

VESTIHAIRE

INFIRMERIE

LOCAL
MATERIEL

BUREAU
HAIRIE

VESTIHAIRE
AUTRES

DOUCHES
SHOON
OBLIGATOIRES

HALL

ENTRÉE

GEL